



Rapport du représentant au Conseil intercommunal

De l'office régional de la Protection Civile Lavaux-Oron

Madame La Présidente,
Monsieur le Syndic,
Messieurs les Municipaux,
Chers Conseillères et Conseillers,

Préavis n°1 – 2026 – Rapport des comptes 2025

La commission de gestion composée de M. Gérald Cuche (président) MM. Ralph Brühlmann et de moi-même ont procédé à l'examen du préavis précité lors de sa séance du 24 avril 2026 par échanges de courriels entre membres. Pour l'établissement de son rapport diverses questions ont été adressées au commandant AI, Olivier Pittier et Madame Arianne Jordan, boursière, ainsi qu'au Président du CODIR Jean-Marc Chevallaz. Les énoncés des questions posées ainsi que leurs réponses constituent à eux deux les bases de notre rapport.

Année après année, établir un rapport sur l'examen des comptes de l'ORPC Lavaux-Oron, n'est pas simple, cela nous oblige d'entrer dans le détail des comptes pour le rapport qui vous est présenté offre un maximum de transparence. Les membres de la commission de gestion du conseil intercommunal ont posé diverses questions dont les réponses constituent la base de ce rapport.

Préavis n°2 – 2026 – Commission de gestion 2025

En préambule, nous tenons à relever que nous avons pris connaissance d'un rapport d'activité très complet auquel il faut rajouter toutes les informations sur le site internet et certains réseaux sociaux, accessibles à toutes et tous, qui relatent en images les missions de l'ORPC Lavaux Oron (voir document annexé).

En conclusion, lors de cette séance, les points ci-dessus ont été adoptés et les rapports ont été voté à l'unanimité des personnes présentes.

Pour l'ORPC Lavaux Oron
Le rapporteur pour la commune de Lutry
M. Sandoz Philippe

